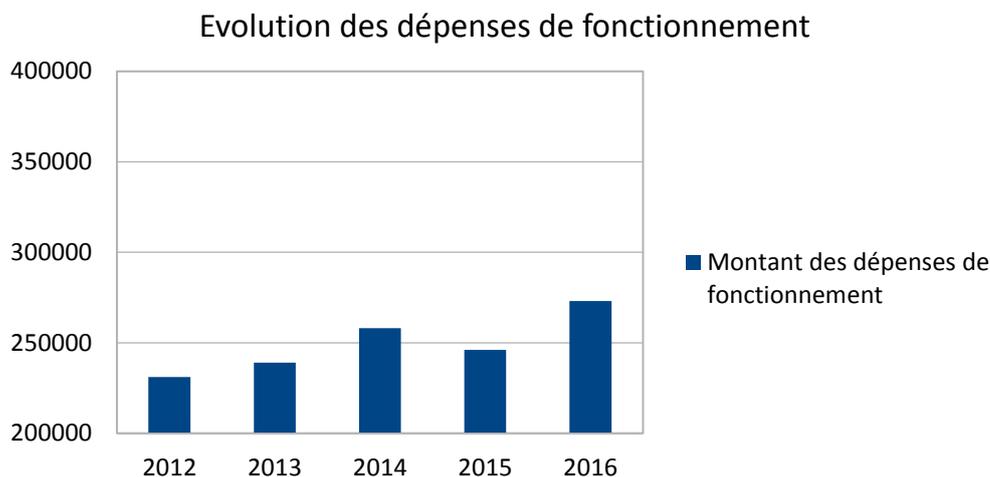


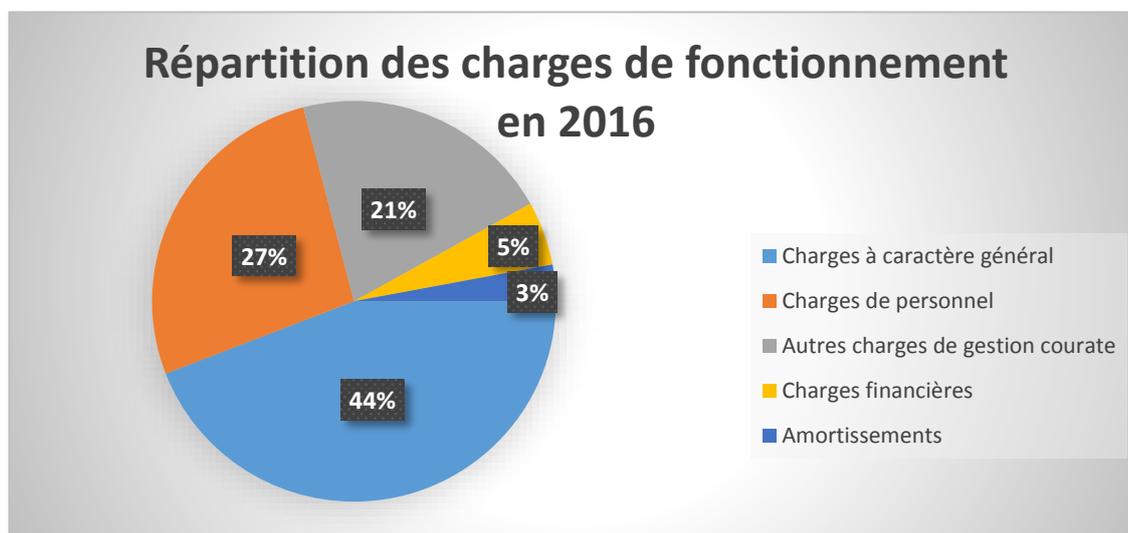
## Situation financière de la commune de Créancey au 31 décembre 2016

### Dépenses de fonctionnement :



Les charges de fonctionnement progressent chaque année sauf en 2015 du fait de la réduction des dépenses d'entretien de voirie.

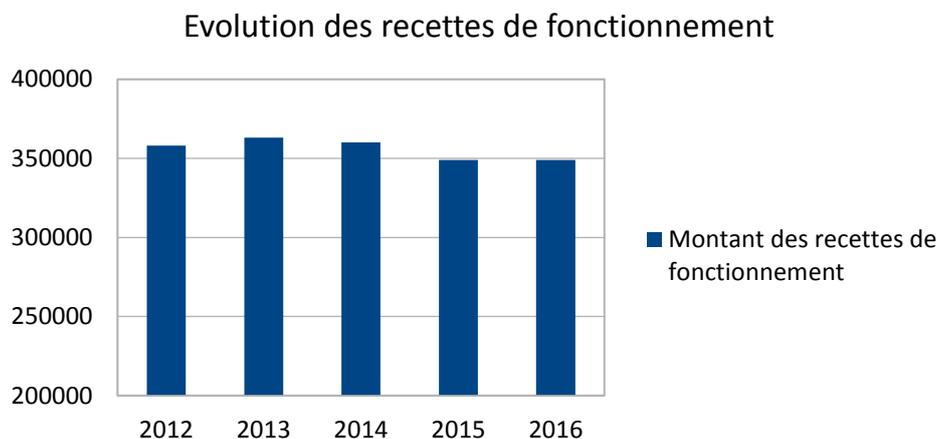
Elles s'élèvent à 273 000€ en 2016 soit 501€ par habitant contre 732€ en moyenne



Les charges de fonctionnement sont composées de :

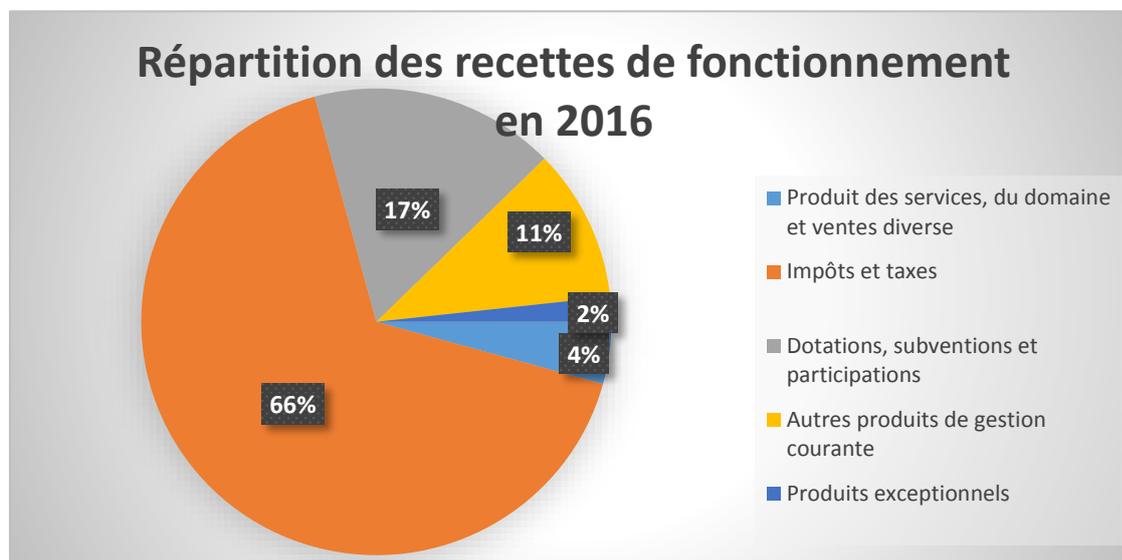
- charges à caractère général (eau, électricité, chauffage, assurances, entretien des bâtiments et de la voirie, maintenances, téléphone, timbres, frais scolarité extérieur etc..) 120 000€ soit 44 %
- charges de personnel (secrétaire, agent technique, encadrant NAP, femme de ménage) 73 000€ soit 27 %
- autres charges de gestion courante (déficit cantine, indemnités des élus, cotisation pompiers et syndicats, subventions accordées) 57 000€ soit 21 %
- charges financières (intérêts des emprunts) 14 000€ soit 5 %
- Amortissements 8 000€ soit 3 %

## Recettes de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement ont commencé de diminuer en 2014 du fait de la baisse des dotations de l'état. En 2016 la diminution a été maîtrisée du fait de l'augmentation des recettes de la carrière.

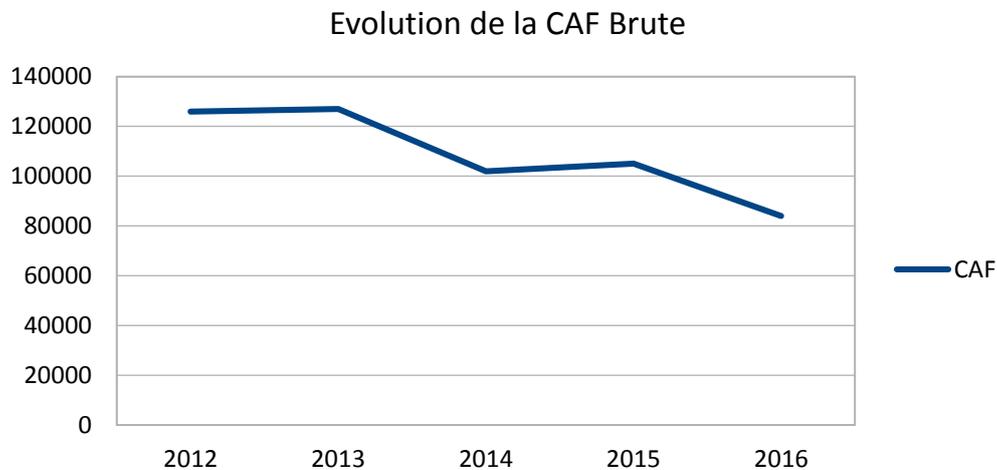
Elles s'élèvent à 349 000€ en 2016 soit 641€ par habitant contre 906€ en moyenne.



Les recettes de fonctionnement sont composées de :

- produit des services, du domaine et ventes diverses (vente de bois, redevance carrière, concessions cimetières, droit de chasse) 15 000€ soit 4 %
- Impôts et taxes (TH, TF, CFE, TASCOM, CVAE), taxes droit de mutation 232 000€ soit 66 %
- Dotations, subventions et participations (diverses dotations de l'état) 59 000€ soit 17 %
- Autres produits de gestion courante (locations logements et terres agricoles) 37 000€ soit 11 %
- Produits exceptionnels (remboursements assurance) 6000€ soit 2 %

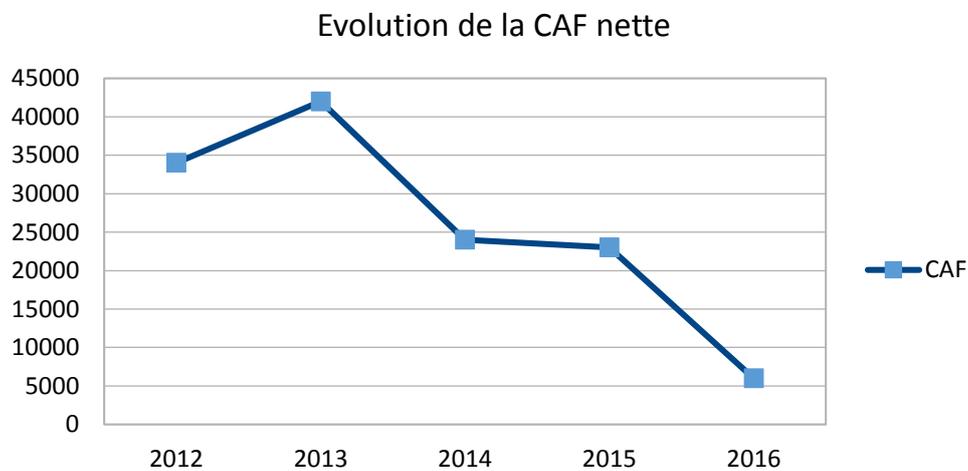
## Capacité d'autofinancement



*La CAF brute est la différence entre les recettes et les charges réelles de fonctionnement. Elle doit financer le remboursement du capital des emprunts et une partie des investissements.*

*Compte tenu de la progression des charges de fonctionnement et de la diminution des recettes de fonctionnement, la CAF brute de la commune diminue.*

*Elle s'élève à 84 000€ en 2016 soit 155€ par habitant contre 186€ en moyenne.*

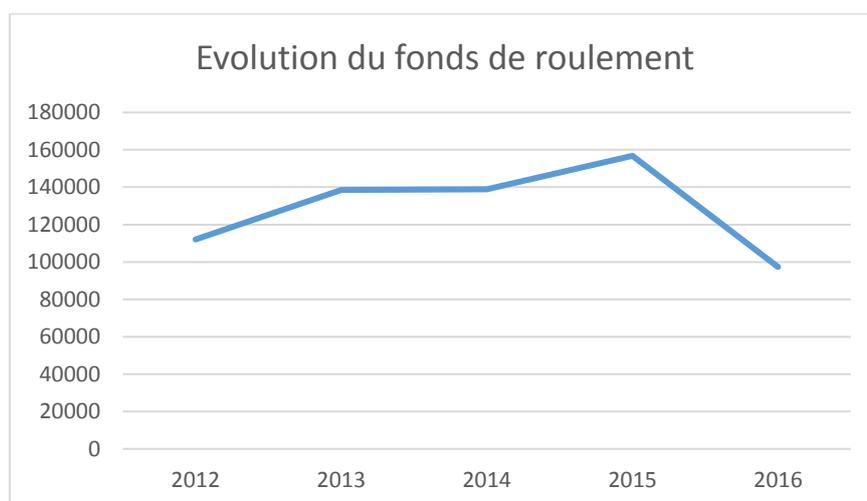


*La CAF nette est égale à la CAF brute diminuée du remboursement du capital des emprunts. Elle représente la somme que la commune peut investir sur ses fonds propres.*

*Compte tenu de la diminution de la CAF brute et du montant important du remboursement en capital des emprunts, la CAF nette est très faible.*

*Elle s'élève à 6 000€ soit 12€ par habitant contre 100€ en moyenne.*

## ***Le fonds de roulement***

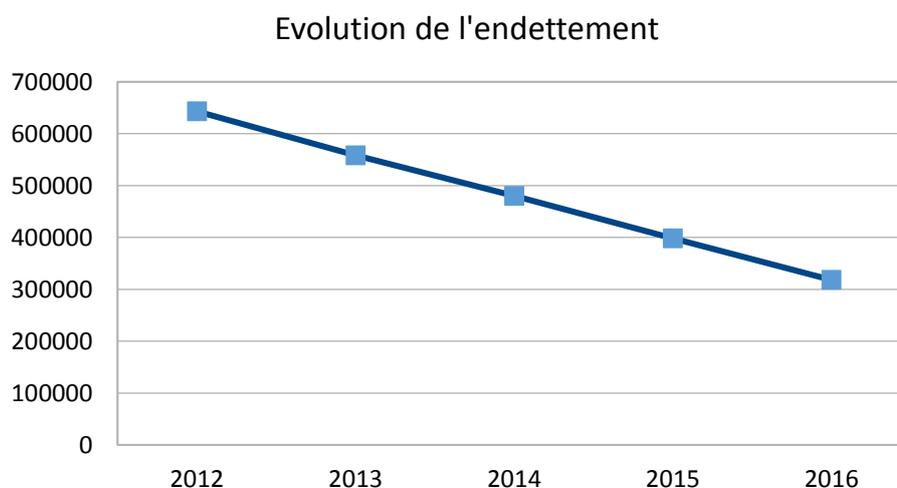


*Le fonds de roulement peut être considéré comme le montant des réserves financières de la commune.*

*Il était en progression constante entre 2012 et 2015. Il connaît une diminution de 60 000€ en 2016 du fait de l'acquisition d'un bâtiment (pour que la commune puisse disposer d'un atelier et d'un lieu de stockage du matériel communal) qui a été financé en totalité sur les réserves de la commune.*

*Il s'élève à 97 000€ au 31 décembre 2016 soit 179€ par habitant contre 452€ pour la moyenne départementale.*

## ***L'endettement***



*Depuis 2012, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt. Compte tenu d'un remboursement en capital important chaque année, la commune a plus que divisé par deux son endettement.*

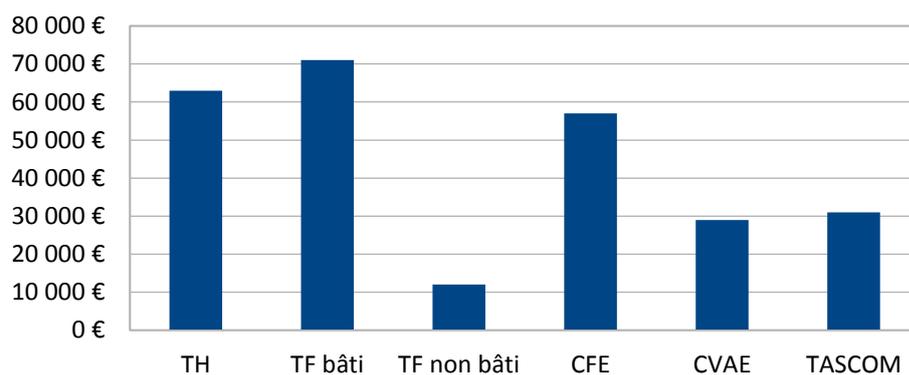
*Le capital restant dû est de 318 000€ fin 2016, soit 585€ par habitant contre 680€ en moyenne.*

## La fiscalité

	Taux de la commune	Moyenne départementale
Taxe d'habitation	12,03%	13,27%
Taxe foncière propriétés bâties	11,92%	12,73%
Taxe foncière propriétés non bâties	21,04%	32,23%
Cotisation foncière des entreprises	4,15%	5,49%

Les taux d'imposition sur la commune de Créancey sont tous inférieurs à ceux de la moyenne départementale et n'ont pas été augmentés depuis de nombreuses années.

Répartition des recettes fiscales (avant prélèvement de l'Etat)



Les commerces ainsi que les entreprises constituent les principales bases de fiscalité de la commune. 42% des recettes fiscales de la commune proviennent des particuliers et 58% des professionnels